

Les brèves du SENTIER



PRINTEMPS - ÉTÉ
2024

N°67

Édito

Chers habitantes et habitants
de Sainte-Radegonde,

Nous avons eu le plaisir le 4 avril dernier d'inaugurer à Inières le tronçon du GR®62 intitulé « Sur les pas de Soulages ». Le temps était exceptionnel et après le coupage du ruban une soixantaine de randonneurs se sont lancés sur le nouveau tracé de ce GR. Nous avons eu une sincère pensée pour Michel Longuet, malheureusement absent ce jour-là. Cheville ouvrière infatigable de ce beau projet, nous n'avons pas manqué de le remercier et de l'applaudir.

Alors maintenant, allez emprunter et faire connaître ce nouvel itinéraire qui, reliant Inières à Conques, traverse notre commune de part en part et emprunte-

ra entre Sainte-Radegonde et Istoumet la voie douce qui va être réalisée durant cet été. Vous trouverez dans ce numéro des détails sur ce futur aménagement.

Également évoqué dans ce sentier le projet d'adressage lancé ce début d'année. Il s'agit d'une obligation réglementaire et une partie de la population de la commune va être concernée par un changement d'adresse. Au regard de cette contrainte, il nous a paru important de vous présenter les enjeux et les bénéfices de cette démarche pour les services publics notamment en matière d'intervention des secours, pour les entreprises mais aussi pour vous-même.

2024 sera aussi une année mémorielle avec les 80 ans de la Libération de la

France et de la tragédie du 17 août 1944. La commune de Sainte-Radegonde et le Comité du Mémorial Départemental de Sainte-Radegonde préparent ensemble plusieurs événements qui se dérouleront du 8 mai au 11 octobre et auxquels vous êtes chaleureusement invités à participer, en mémoire de femmes et d'hommes, au destin brisé, pour notre liberté !

Bonne lecture de ce nouveau « Sentier » et à très bientôt !

Bien cordialement,



Infos municipales

La commune a signé la Convention Territoriale Globale

Le 11 décembre 2023, avec les communes de Druelle-Balsac, Le Monastère et Sébazac-Concourès, Mme Laurence Pagès-Touzé, Maire de Sainte-Radegonde a signé la CTG (Convention Territoriale Globale) avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales).

Les quatre communes qui partagent un SIVU RPE depuis vingt ans, se sont lancées en juin 2022 dans une nouvelle démarche collective de concertation, visant à élaborer une CTG, en partenariat avec la CAF de l'Aveyron et l'ensemble des acteurs locaux, associatifs et institutionnels, agissant sur les champs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, de la parentalité, du handicap, de l'animation de la vie sociale, et de l'accès aux droits.

Cette nouvelle contractualisation doit fixer sur les quatre prochaines années les priorités que les partenaires se donnent pour agir sur ces champs d'intervention. L'élaboration de cette CTG est un enjeu important : il s'agit de réinterroger collectivement les démarches menées jusqu'à présent sur les différentes thématiques, d'identifier les articulations à renforcer entre les interventions des partenaires, mais aussi de définir les améliorations à mettre en œuvre pour

les années à venir, tant en terme d'actions à engager que de modalités de coopération.

L'élaboration de la CTG s'appuie sur un diagnostic et la définition d'un plan d'action, coconstruits avec les acteurs locaux, habitants, élus, professionnels et bénévoles concernés par ces enjeux. Pour la mener à bien, les communes ont finalisé le recrutement d'un chargé de coordination, Mathieu Delmas, qui pilotera le plan d'action des quatre communes.



Mme Laurence Pagès-Touzé et toute l'équipe municipale de Sainte-Radegonde se félicitent de la signature de la CTG : c'est un nouveau challenge que nous comptons bien relever !

Mise en service d'une borne électrique

La commune dispose désormais d'une borne de recharge pour les véhicules électriques et hybrides. Ce nouvel équipement a été installé à l'entrée du Champ du Moulin (GPS 44.339660, 2.624888) par le syndicat d'énergies de l'Aveyron (SIEDA) dans le cadre du déploiement du réseau Révéo. Équipée de deux points de charge avec prises domestiques E/F de 3 kVA et prises type 2 d'une puissance de 22 kVA⁽¹⁾, elle permet d'accueillir deux véhicules électriques simultanément sur des emplacements dédiés à la charge, 24h/24 et 7 jours/7.

Le coût moyen de ce type d'installation est de 10 000 € HT financé par le SIEDA et la commune à hauteur de 1 000 € HT. Le coût moyen de fonctionnement est estimé à environ 1 300 € HT par an pour lequel la commune participera à hauteur de 300 € HT par an.

Cette borne vient s'ajouter aux 119 infrastructures aveyronnaises déjà déployées par le SIEDA et ce depuis 2017. Le réseau Révéo s'étend sur la région Occitanie avec plus de 1 200 bornes de recharge.



Les abonnés Révéo ont la possibilité d'accéder aux bornes des autres opérateurs de mobilité sur le territoire national et réciproquement.

Pour utiliser le service de recharge Révéo, plusieurs façons : badge, application et QR code et CB (uniquement pour les bornes rapides).

Modalités pratiques et tarifs sur : www.reveocharge.com

⁽¹⁾ À noter qu'une puissance de 22 kVA permet de fournir une autonomie de l'ordre de 100 km après une charge de 35 minutes pour un véhicule du type Renault ZOE.

Le Conseil Municipal des Enfants a planté des arbres sur la commune



Lors du conseil municipal des enfants de Sainte-Radegonde du 4 mars, les enfants élus ont planté les premiers arbres du projet : création d'un arboretum.

Le CME a débuté par l'intervention d'Aurélien TAYRAC, agent technique sur la commune de Sainte-Radegonde, qui est venu expliquer aux membres du CME les forces et faiblesses des 3 variétés d'arbres que les enfants s'approprièrent à planter dans le jardin de la salle du Presbytère.

Sous l'impulsion d'Arthur Brandalac qui anime le CME, Enzo et Ethan, qui portent ce projet, ont été aidés par leurs camarades élus pour planter les premiers arbres du projet.

Les 3 variétés d'arbres plantés sont :

- Un Tilleul à grandes feuilles
- Un Erable Commun
- Un Frêne

Enzo et Ethan vont réfléchir à un système de récupération des eaux pluviales pour arroser les arbres. Une réflexion va également être menée par le CME pour mettre des pancartes afin de présenter les arbres plantés (espèces, caractéristiques, ...). Mme Le Maire et les élus de Sainte-Radegonde se félicitent de ce projet qui contribue à la transition écologique

Infos municipales

TRAVAUX

Programme 2024 de rénovation de l'éclairage public (2^e tranche) & extinction la nuit

Le parc d'éclairage public de la commune était équipé (fin 2023) de 543 foyers dont le remplacement de 308 était considéré urgent (cf. Brèves du Sentier n°65 Printemps / Été 2022).

Sous la maîtrise d'œuvre du SIEDA, la commune s'était engagée au remplacement de 143 foyers en 2023 (dont 128 urgents), ce programme sera reconduit en 2024 avec un programme de 141 foyers (dont 74 urgents). Les zones concernées en 2024 sont : le bourg d'Istournet, le lotissement du Vignal et le lotissement de la Pendarie.

Ces opérations reflètent un engagement vers la sobriété énergétique et environnementale voulu par la municipalité.

D'autre part, à l'écoute de la population, le conseil municipal a révisé le fonctionnement de l'éclairage public comme suit : extinction de 23h30 à 6h (période estivale) du 15 juin au 15 septembre et extinction de 22h à 6h le reste de l'année sauf les nuits des 24 et 31 décembre.

Ce fonctionnement concerne l'ensemble de la commune à l'exception de quelques coffrets pour lesquels le système de commande ne permet pas une gestion horaire aussi élaborée.



Murs chemin des écoliers

Il n'a pas échappé à nos promeneurs que l'entrée du chemin des écoliers au niveau de l'aire de jeux de la Pendarie a retrouvé ses magnifiques murs de pierres sèches effondrés en partie, balafrés par un chemin synthétique complètement éventré. L'accès existant a été prolongé en pente douce jusqu'au chemin des écoliers et la descente en mauvais état a été comblée ; le tout soutenu par deux murs en pierres sèches. Ce travail remarquable a été réalisé par Sébastien Parayre, murailleur, à partir de pierres extraites d'un pierrier provenant du causse de la Vayssière à Flavin. Monsieur Carel propriétaire de ces pierres les a cédées gracieusement à la commune de Sainte-Radegonde et nous tenons à le remercier. Ce travail a été réalisé pour un budget de 20 000 euros.

Photos avant (au dessus) et après (en dessous) travaux.

CYCLE MÉMORIEL

2024 sera l'année des 80 ans de la Libération de la France et de la tragédie du 17 août 1944.

Pour marquer ces événements qui ont singulièrement marqué Sainte-Radegonde, la commune et le Comité du mémorial départemental ont imaginé un cycle mémoriel qui va se dérouler en 5 étapes sur une bonne partie de l'année.

Voici les moments qui vont ponctuer cette année commémorative sachant que les horaires seront précisés sur le panneau lumineux ou le site internet le moment venu :

8 mai 2024 : cérémonie militaire suivie d'une deuxième partie de cérémonie à la tranchée. Présentation du travail mémoriel réalisé par les élèves de CM1-CM2 du groupe scolaire « Charles Cayla » et hommage rendu à cinq fusillés de Sainte-Radegonde qui se sont battus pour défendre les valeurs d'une France qui n'était pourtant pas leur terre natale.

27 mai 2024 : accueil sur le site mémoriel des collégiens et lycéens, lauréats du CNRD (Concours National de la Résistance et de la Déportation), pour une visite commentée du site.

17 août 2024 : commémoration de la tragédie du 17 août. Rando mémoire puis cérémonie sur le site mémoriel.

Évocation du projet de rénovation du mémorial et hommage à Paul Wormser, médaillé de bronze aux JO 1936 de Berlin et fusillé à Sainte-Radegonde. Inauguration de la rue « Paul Wormser » (lotissement Les Idylles).

21-22 septembre 2024 : conférences et visite commentée du site mémoriel dans le cadre des journées européennes du patrimoine.

1-11 octobre 2024 : présentation de l'exposition de la BD « Les enfants de la Résistance » pour les écoles, centres de loisirs et « jeune public » en général, en relation avec les organisateurs du « 10^e Festival du livre de jeunesse de Sainte-Radegonde ».

Nous espérons vous voir nombreux à ces différentes manifestations qui permettent de transmettre la mémoire d'événements que nous ne devons pas oublier !

La municipalité et le Comité du mémorial recherchent des photos anciennes du mémorial de la résistance ou des cérémonies commémoratives du 17 août. Si vous en avez, nous vous invitons à les apporter en mairie et vous en remercions.



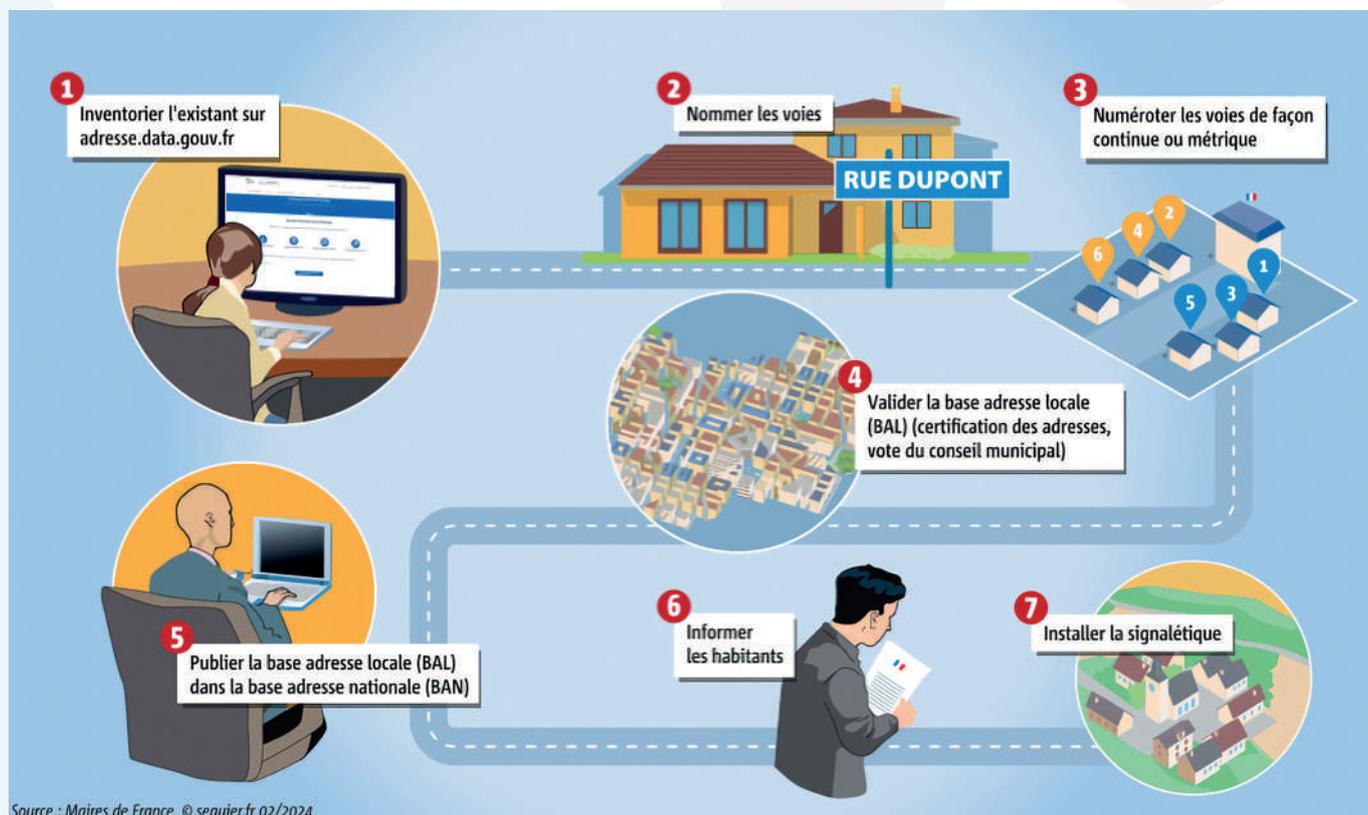
Créé en 1987, sous l'impulsion d'une vingtaine de maires visionnaires et avec le soutien actif du Conseil Départemental de l'Aveyron, le Syndicat mixte pour la Modernisation numérique et l'Ingénierie informatique des Collectivités et établissements publics Adhérents (SMICA) accompagne depuis, au quotidien, les élus et agents territoriaux dans la gestion de leurs entités à travers la mise à disposition de moyens informatiques appropriés face à des besoins en perpétuelle évolution.

À ce jour le SMICA compte plus de 400 adhérents dans plusieurs départements de l'Occitanie mais principalement en Aveyron.

Au quotidien, ce sont 29 agents qui aident les collectivités (communes, communautés de communes, syndicats, CCAS...) dans l'utilisation des outils informatiques mis à leur disposition. Ils assurent des fonctions de conseil, de formation et de support technique.

Le SMICA intervient dans de nombreux domaines qui diffèrent d'un adhérent à l'autre. La commune de Sainte-Radegonde a choisi d'utiliser les services suivants : assistance à la gestion administrative (état civil, élections, paye, comptabilité, facturation), hébergement de données et maintenance du matériel informatique, dématérialisation des échanges avec les services de l'Etat, profil acheteur pour les marchés publics, réalisation du site internet, accès au système d'information géographique, ...

La dernière mission confiée au SMICA est l'accompagnement à la mise en place de l'adressage normalisé à l'échelle de l'ensemble de la commune de Sainte-Radegonde. En effet le SMICA s'est forgé une forte expertise dans ce domaine puisqu'il a déjà réalisé celui de plus de 180 communes aveyronnaises.



Source : Maires de France © sequier.fr 02/2024

Résumé de la démarche en 7 étapes des travaux menés par le SMICA avec les élus.

L'adressage : quand, comment, pourquoi ?

Le décret n° 2023-767 du 11 août 2023 fixe les modalités de mise à disposition par les communes des données d'adressage sur leur territoire qui doivent alimenter la « base adresse nationale » (BAN) prévu par l'article 169 de la loi dite « 3DS » du 21 février 2022. Par cet article, la loi prévoit que l'adressage devienne obligatoire pour toutes les communes.

Ces mesures visent à améliorer :

- l'accessibilité, en donnant à chaque lieu une adresse spécifique et normée, qui sera ensuite intégrée dans les supports informatiques tels que les navigateurs GPS, Tom Tom, Google Maps, Waze...
- la réponse en cas d'urgence afin de permettre aux services de secours de repérer rapidement et sûrement le lieu d'intervention,
- la facilitation des services en ligne pour les citoyens, des livraisons de colis plus efficaces.

Les communes sont donc invitées à se conformer à ces nouvelles directives pour le bien-être de leurs habitants et l'efficacité de leurs services et elles devront transmettre leur fichier contenant tous les noms de voies et numéros de locaux de la commune, pour la première fois avant le :

- 1^{er} janvier 2024 pour les communes de plus de 2000 habitants.
- 1^{er} juin 2024 pour les communes de moins de 2000 habitants.

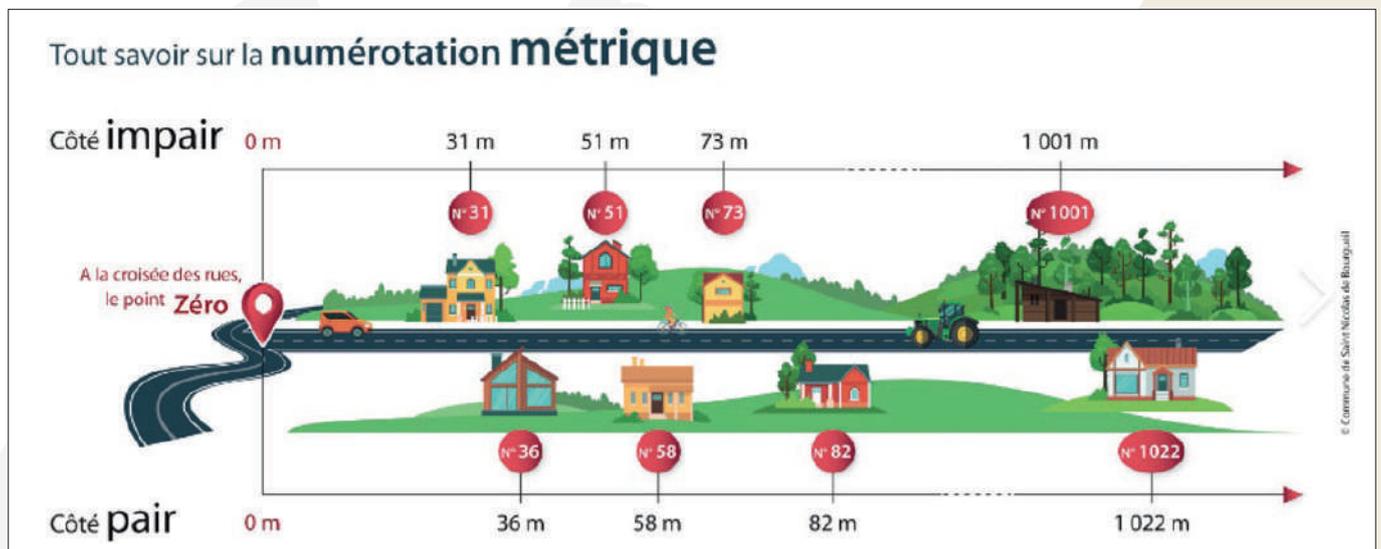
La municipalité a choisi de se faire accompagner par le SMICA afin de mettre en œuvre une méthodologie efficiente et cohérente répondant aux exigences réglementaires.

Des élus de la municipalité travaillent actuellement pour identifier toutes les voies publiques ainsi que les voies privées ouvertes à la circulation (c'est-à-dire non fermées par un portail) et ensuite toutes les habitations, commerces, exploitations agricoles, entreprises...

Si l'adressage est globalement terminé dans le cœur des villages d'Istournet, d'Inières et dans le bourg de Sainte-Radegonde, il y a un gros travail à mener pour adresser toute la commune et notamment les hameaux, lieux-dits... Toutes les adresses non conformes à la réglementation devront également être reprises.

L'ensemble des plans sera ensuite numérisé et intégré par le SMICA dans une application informatique pour permettre aux élus de la commission développement raisonné de finaliser le travail réalisé et de le présenter au conseil municipal pour délibérer. C'est à ce moment-là que les administrés seront informés et recevront un certificat d'adressage. Ils pourront ainsi faire les démarches pour signaler leurs nouvelles adresses via notamment le site service-public.fr « changement d'adresse en ligne » pour les administrations et certains organismes privés tels que les fournisseurs d'énergie puis auprès des banques, assurances...

Le secrétariat de mairie sera là pour renseigner et/ou accompagner les personnes en difficultés. Enfin, les panneaux des noms des voies seront mis en place par la commune et les plaques de numéro par les propriétaires.



Demain, pour tous à Sainte-Radegonde, une adresse normée avec :

- Un numéro, sériel (pair à droite et impair à gauche) ou métrique désormais généralisé qui consiste à donner un numéro à une adresse en fonction de sa distance par rapport au début de la voie ou de l'intersection précédente. Le système métrique sera privilégié pour les zones rurales et/ou à habitat diffus tels que les hameaux, lieux-dits...
- Un type de voie (rue, route, chemin, place, impasse...),
- Un article partitif (de, de la, de l'...),
- Un mot directeur.

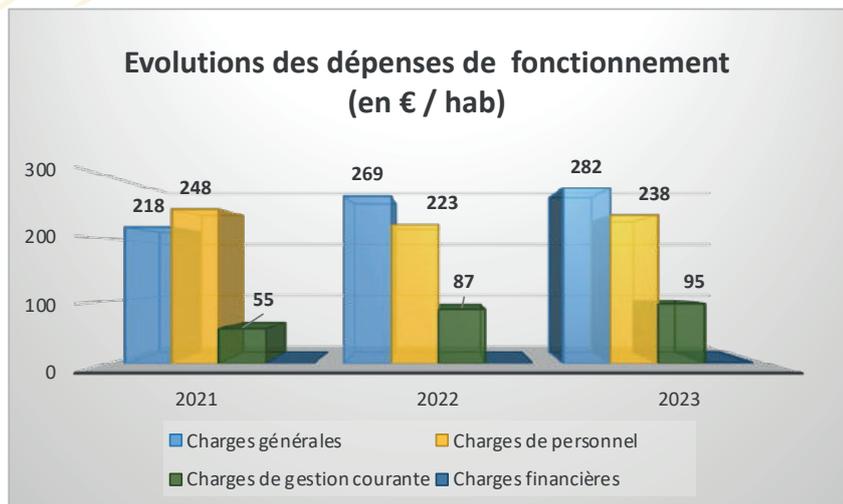
Malgré les quelques désagréments que peut engendrer cette démarche, notre commune aura ainsi répondu à cette exigence officielle et permettra à chacun d'entre nous d'avoir une adresse unique pour faciliter les secours et améliorer l'accessibilité.

Les finances

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Il confirme une maîtrise des charges de fonctionnement et plus particulièrement des charges de personnel, une fiscalité dont les taux des taxes foncières des propriétés bâties n'ont pas évolué depuis 2010, des ressources propres qui permettent à la commune d'envisager l'avenir sereinement. Lors du conseil municipal du 4 avril 2024, les élus se sont félicités de la situation financière de la commune.

CHARGES DE FONCTIONNEMENT 2023



Les charges de fonctionnement sont en hausse maîtrisée cela s'explique par :

L'inflation des prix notamment sur ceux de l'énergie et des denrées alimentaires,

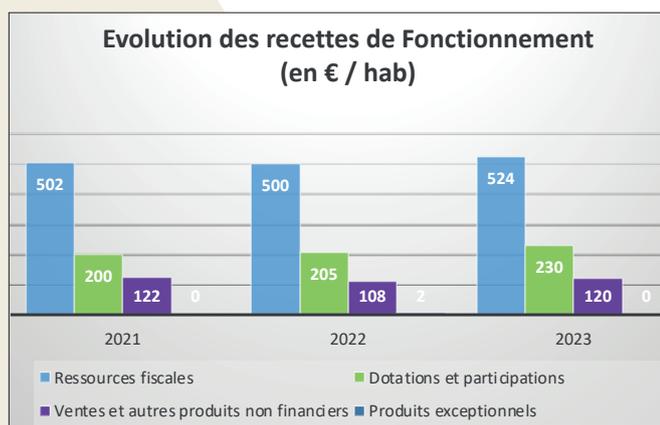
Le développement des services rendus à la population :

- Augmentation sensible des effectifs de l'école, de la cantine, de la garderie et enfin du centre de loisirs.
- Augmentation du soutien aux associations de la commune.

Quant aux charges de personnel elles sont maîtrisées malgré la hausse du point d'indice de rémunération des fonctionnaires et largement en dessous du niveau départemental et régional. La commune emploie 15 salariés (y compris les salariés de l'ASAC) soit l'équivalent de 9.23 EQTP (équivalent temps plein) pour 1 816 habitants.

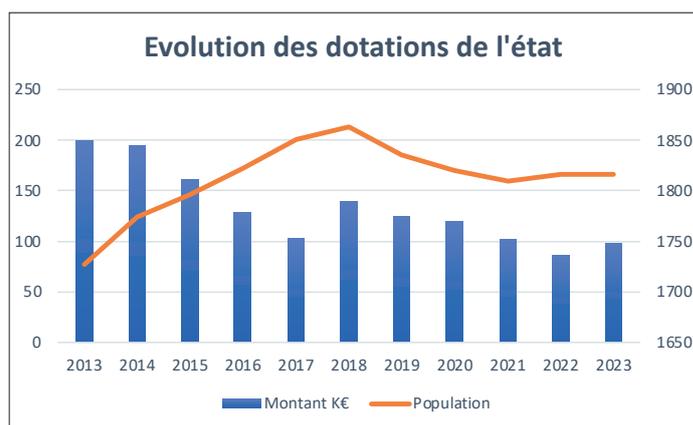
À partir de 2022 et à la demande de notre trésorier (décret ministériel), les dépenses relatives à l'entretien de la voirie sont imputées en fonctionnement et non plus en investissement, d'où l'accroissement significatif des charges générales entre 2021 et 2022.

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT



Légère augmentation des produits de fonctionnement, des recettes fiscales sans augmentation des taux.

DOTATIONS DE L'ÉTAT



Les dotations de l'État sont en légère remontée par rapport à l'an dernier.

RÉSULTATS (PRODUITS - CHARGES DE FONCTIONNEMENT)

Le conseil municipal du 26 février 2024 a approuvé le compte administratif 2023 présentant un excédent de fonctionnement de 470 760,47 €.

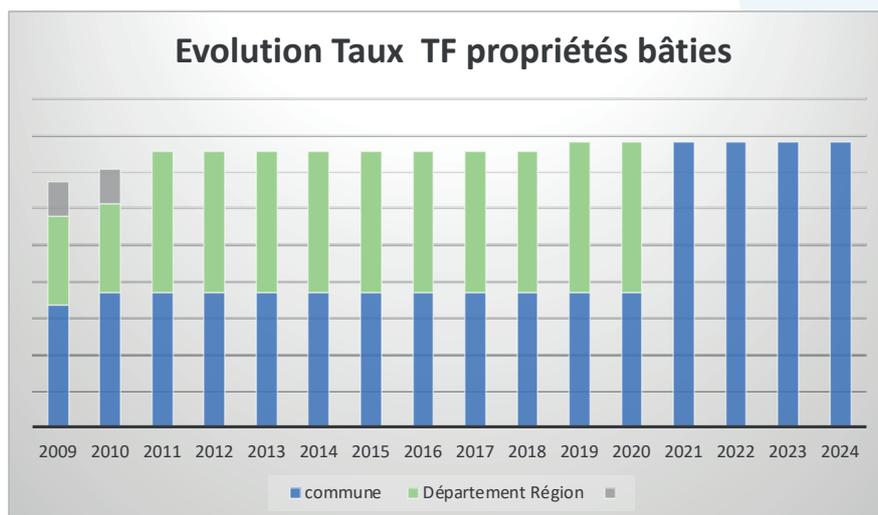
Ces résultats satisfaisants sont largement supérieurs à la moyenne nationale (29,6 % des recettes de fonctionnement contre 15,5 %).

FISCALITÉ 2024

Après avoir pris connaissance des résultats ci-dessus, le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux :

- Taxes foncières sur les propriétés bâties **39,06%**
- Taxes foncières sur les propriétés non bâties **96,78%**
- Taxe habitation (résidences secondaires) **10,31%**

En 2021, les taux départementaux ont été transférés vers les communes :



La loi de finances pour 2020 prévoyait à compter de 2021, au bénéfice des communes, une compensation de la suppression totale du produit de la taxe d'habitation, par un transfert de la part de produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue par le département, d'où pour notre commune : $18,37\% + 20,69\% = 39,06\%$ sans incidence sur la cotisation annuelle.

Mais alors pourquoi ma taxe foncière augmente-t-elle ?

Le taux des impôts locaux n'est pas le seul paramètre qui rentre dans le calcul de la taxe foncière. En effet, il s'applique sur une base d'imposition (revenu cadastral) indexée depuis 2018 sur l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) voté par le Parlement (loi de finances).

Sur la période 2009-2024, la base d'imposition a ainsi augmenté de 33%.

BUDGET 2024

Le budget a été voté à l'unanimité lors du conseil municipal du 4 avril.

	DÉPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	5 090 239,71 €	5 090 239,71 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	4 746 325,31 €	4 746 325,31 €
TOTAL BUDGET	9 836 565,02 €	9 836 565,02 €

Le virement de la section de fonctionnement s'élève à 3 656 839,71 €.

Projets d'investissements :

- Rénovation du gîte d'étape d'Inières
- Développement des circulations douces
- Première phase de restauration du mémorial
- Poursuite de la rénovation énergétique de l'éclairage public
- Travaux rénovation école (sanitaires maternelle et primaire)
- Travaux extension micro-crèche
- Aménagement des cimetières

La commune a contracté un prêt de 700 000 € à taux fixe inférieur à 1% débloqué en décembre 2023 et qui servira à financer ces nouveaux projets. L'endettement à ce jour s'élève à 846 000 €.

Création d'une voie douce entre

L'équipe municipale porte le projet de faire d'Istournet le « pôle de détente et de loisirs » de la commune. Déjà il y a à Istournet des terrains de sport et un étang qui, bien que modeste par sa superficie, est agréable à observer ou à contourner. De nombreux pêcheurs affectionnent aussi cet endroit. L'enjeu est de rendre Istournet accessible au plus grand nombre d'où l'idée de créer un lien entre les deux bourgs sous forme d'une voie douce en « site propre » c'est-à-dire totalement sécurisée.

La commune porte la maîtrise d'ouvrage de ce projet qui va se concrétiser dès cet été. Le choix des entreprises est en cours et les travaux vont rapidement commencer.

Quel est le tracé de la voie douce ?

Cette voie douce va démarrer au niveau du lotissement « La Croix de Pierre » côté Sainte-Radegonde pour arriver à l'étang d'Istournet en passant derrière le hangar de la famille « Ferrié » ; globalement, donc, la voie douce longera la route départementale. Il y aura deux traversées : une au niveau du transformateur des Grands Champs et l'autre au niveau de la chicane à l'entrée d'Istournet.

La voie douce d'une largeur de 3 mètres pourra être empruntée, à double sens, par les piétons et les cyclistes. Cette voie douce fait entièrement partie du nouveau tracé du GR®62 qui relie Inières à Conques.

Vous trouverez dans cet article quelques visuels de l'aménagement prévu. Un plateau traversier est aussi prévu dans Istournet afin de sécuriser le petit carrefour et ralentir la vitesse. Une attention particulière sera apportée au traitement paysager de l'ensemble.

Comment la commune va-t-elle financer la voie douce ?

Pour l'aider à financer sa voie douce, la commune de Sainte-Radegonde a fait acte de candidature au 6^e appel à projets « Fonds Mobilités Actives ». 62 projets ont été dé-

posés en Occitanie (dont 8 en Aveyron) et 29 lauréats (dont 5 en Aveyron) ont été désignés. Notre dossier figure parmi ceux-là ce qui nous donne l'opportunité d'un financement de l'État à hauteur de 50 % sur la base subventionnable, soit 128 854 €. Le Département, la Région et Rodez Agglomération pourront aussi être sollicités une fois le choix des entreprises finalisé, ce qui va permettre de diminuer encore le reste à charge pour la commune.

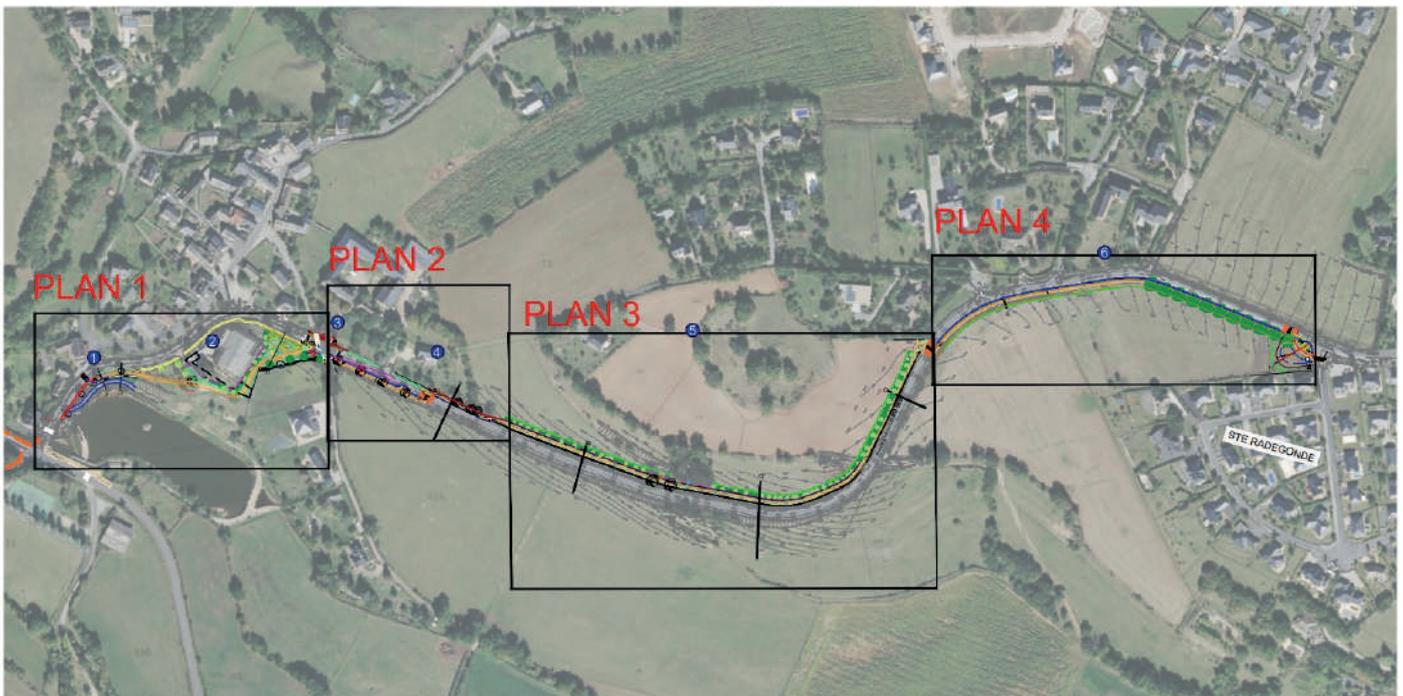
Y a-t-il d'autres projets de voie douce à Sainte-Radegonde ?

Rappelons que Rodez Agglomération a adopté fin 2021 son schéma de mobilités actives. Il consiste à relier chaque commune de l'agglomération à Rodez. Pour Sainte-Radegonde, une liaison est prévue via le Gué de Salelles et une autre via le Monastère. Le Département de l'Aveyron porte actuellement la maîtrise d'ouvrage de la liaison Gué de Salelles – Sainte-Radegonde, aussi lauréate du 6^e appel à projets « Fonds Mobilités Actives ». La voie se fera en deux phases : Gué de Salelles – carrefour de la Cible puis carrefour de la Cible – Sainte-Radegonde. La première phase est en cours d'étude. Quelques acquisitions foncières étant nécessaires, le Département discute actuellement avec les propriétaires fonciers.

Cet aspect est fondamental car ce beau projet de voie douce ne peut se concrétiser que parce que des propriétaires fonciers ont accepté de céder parfois très peu ou un peu plus de terrain à la commune. Nous remercions très sincèrement les familles Blancher, Combelles et Ferrié pour leur écoute, leur compréhension des enjeux collectifs de ce projet et leur accord.

Commune de Ste Radegonde : Voie verte cyclable en site propre : Liaison Ste Radegonde - Istournet

SYNOPTIQUE DE L'AMENAGEMENT



Retour sur les événements

Inauguration du GR®62 à Inières « Sur les pas de Pierre Soulages »

Le 4 avril dernier a été inauguré le « nouveau » GR®62 à Inières en présence de nombreux élus des 9 communes, de l'agglomération ruthénoise et de la communauté de communes Conques Marcillac, traversées par le tracé. Laurence Pagès-Touzé et Christian Teyssède ont notamment coupé le ruban avant de donner le top départ à une première randonnée partagée par une centaine de randonneurs d'Inières jusqu'au musée Soulages. L'occasion pour les marcheurs de traverser les 3 villages de la commune (Inières, Le bourg de Sainte-Radegonde et Istournet) avant de rejoindre Rodez par la voie romaine après une pause déjeuner à la salle du jardin du Presbytère. La journée s'est terminée par une seconde inauguration au musée Soulages de Rodez, Madame Colette Soulages ayant donné son accord pour que cette partie du GR®62 porte le nom de « Sur les pas de Pierre Soulages ».

L'itinéraire dévoile ainsi des lieux qui ont inspiré l'artiste ou qui portent son empreinte, de Rodez où il vit le jour en 1919, à la majestueuse abbatale Sainte-Foy de Conques pour laquelle il imagina 104 vitraux contemporains. Une escapade sur le GR®62 est donc l'occasion d'allier randonnée au cœur des paysages de l'Aveyron (plateau calcaire du causse Comtal, « rougier » du vallon de Marcillac, Ségala de Conques) et découverte du patrimoine.

Menacé ces dernières années de perdre sa distinction de chemin de « grande randonnée », l'itinéraire reliant le mont Aigoual à Conques reprend vie, du moins pour sa partie finale, à l'initiative des offices de tourisme des deux communautés de communes, des élus du territoire et du comité départemental de randonnée dont le « Radegondien » Michel Longuet, acteur du projet et qui a été longtemps président de ce comité). Pour Sainte-Radegonde, la rénovation du gîte d'étape d'Inières, cher aux habitants et à la municipalité, s'inscrit dans cette démarche de rénover le patrimoine et d'accompagner le développement de ce tourisme nature.

Un topoguide dédié vient de paraître, à destination des touristes mais aussi des nombreux amateurs de marche aveyronnais, pour une itinérance à réaliser de 3 à 5 jours, selon les conseils du comité de randonnée.



et les animations

Une soirée solidaire

La date est désormais connue et cochée sur les calendriers : premier samedi de Mars ! C'est la date que les associations de Sainte-Radegonde ont choisie pour concocter un repas solidaire au profit d'une association. Cette année, le choix s'est porté sur « Les Restos du Cœur ».

Recherche du menu, tractage dans les boîtes aux lettres, organisation de la salle, achats, préparation des plats, service, tout a été réalisé de façon collective par les associations porteuses de ce projet. Encore une fois, la motivation au service d'une cause n'était que le prétexte pour passer une soirée conviviale et chaleureuse. Près de 250 personnes se sont ainsi retrouvées autour d'un bon repas animé, en début de soirée, par Noryeva Causs'Country puis s'est prolongé sur les airs de guitare et chants de Michel Bezelgues.



Les Restos du cœur ont reçu la coquette somme de 2707,50 euros. Coluche disait « On compte sur vous », les Radegondiens ont une fois de plus répondu présents !

Rendez-vous le 1er mars 2025 pour la troisième édition du repas des associations !

Cirque avec la MJC

Dans le cadre de son programme « hors les murs », la MJC de Rodez propose un spectacle intitulé « Nous on n'a rien vu venir » présenté par la compagnie Supérette.

La représentation s'est jouée à la salle du champ du moulin de Sainte-Radegonde, le mercredi 7 février à 19 h. Ce spectacle de cirque un peu décalé s'adressait à un public à partir de 6 ans. La compagnie était également intervenue l'après-midi même au centre de loisirs.



Jeu de Noël

La période des fêtes à Sainte-Radegonde s'est terminée par le tirage au sort et la remise des récompenses à 10 participants du « Grand jeu de Noël » ce samedi 13 janvier.

Une soixantaine d'enfants de la commune et d'ailleurs se sont pris au jeu de retrouver le prénom des deux nouveaux rennes du Père Noël : Crocus et Jasmine. L'occasion d'une promenade en famille dans Sainte-Radegonde pour jouer et pour découvrir les décorations de Noël.

La remise des prix s'est terminée autour d'un goûter et nous nous sommes dit à l'année prochaine pour un nouveau jeu. Merci aux participants !

État civil

NAISSANCES

Jules MALGOUYRES

le 7 novembre 2023
(Laubart le vieux)

Soan COSTECALDE

le 10 décembre 2023
(8, passage de la Fontanelle)

Ismaël MESTRE

le 11 décembre 2023
(42, rue des Combes)

Safa BURKHART

le 29 décembre 2023
(3, rue du Patus Commun)

Marwa BURKHART

le 29 décembre 2023
(3, rue du Patus Commun)

Josepha ELDER

le 18 janvier 2024
(Landrevier)

Evä MONTARNAL

le 19 janvier 2024
(2, impasse du 17 Août 1944)

Lyhana GRATIO RUSCASSIÉ

le 26 janvier 2024
(15 bis, rue Adrien Vézinhet)

Alma SEGONNE

le 7 mars 2024
(3, route d'Istournet)

Louna ROUTHE

le 12 mars 2024
(1, passage du Causse de Trégous)

Justin SIGAUD

le 17 avril 2024
(4, rue de la Roque)

DÉCÈS

André BESSET

le 28 novembre 2023 à 89 ans
(Laubart)

Simone REY

épouse LAUSSET
le 7 janvier 2024 à 91 ans
(38 rue du 17 août 1944)

Christine BEDRUNE

épouse BEZAMAT
le 12 février 2024 à 64 ans
(13 rue Amans Alexis Monteil)

Thierry AYER

le 4 avril 2024 à 68 ans
(3, Le champ du Moulin)

Yvette SARRET

le 23 avril 2024 à 95 ans
(La Caral de Tregous)

Informations



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Merci aux administrés qui ont joué le jeu en répondant dans les délais au recensement organisé par l'INSEE du 18 janvier au 17 février 2024. 75 % des foyers ont répondu par internet. Les résultats seront prochainement publiés par l'INSEE. Une augmentation de la population de 4 % est attendue.

Un grand MERCI aux 3 agents recenseurs : Sylvie, Audrey et Béatrice.

REPRISE DU COMITÉ DES FÊTES DE SAINTE-RADEGONDE

Autour d'une nouvelle équipe intergénérationnelle avec comme objectif l'organisation de diverses manifestations festives pour développer des rapports de convivialité et de solidarité entre les habitants du village, le comité des fêtes est relancé.

Le bureau (co-présidé par Maryse Prieu et Rubens Gaillac) et les membres seraient ravis que des habitants les rejoignent dans ce projet (maprieu@orange.fr et rubens15.gaillac@gmail.com).

Une première manifestation va voir le jour avec l'organisation d'une soirée festive le samedi 29 juin (à partir de 19 h) sur la place du Fournil. Au programme :

- Apéritif, pique-nique sorti du sac et le comité proposera à la vente saucisses grillées et chips,
- Retraite aux flambeaux (lampions) par les enfants,
- Grand feu de la Saint-Jean et ambiance musicale.

Venez nombreux pour fêter l'été !

L'agenda

9 juin : Élections européennes

23 juin : Course vélo Ufolep (organisée par l'APC)

29 juin : Fête de l'école

29 juin : Soirée du Feu de la Saint-Jean

(place du Fournil, organisée par le comité des fêtes)

6 juillet : Trophée de pétanque Joël Belledent

8 juillet : Rallye du Rouergue

21 juillet : Finales individuelles jeunes féminines et vétérans individuels Sport Quilles Inières

27 et 28 juillet : Fête à Inières

17 août : 80^e anniversaire de la tragédie du 17 août 1944, cérémonie commémorative

31 août et 1^{er} septembre : Raid 2 gonde et journées des 4V

21 et 22 septembre : Journées du Patrimoine

12 et 13 octobre : Festival du Livre Jeunesse, les 10 ans du festival !